

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DEFINITIONS :

COMMANDE ou **RESERVATION** ou **LOCATION** : achat des Services.

SERVICES : location saisonnière d'hébergement ou d'emplacement nu « tourisme ».

HEBERGEMENT : Tente, caravane, résidence mobile de loisirs et habitation légère de loisirs.

ARTICLE PREMIER - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping le Vercors, exploité par la SARL CAMP VERCORS (le Prestataire), aux clients non professionnels (« Les Clients » ou « le Client »), sur son site Internet www.campinglevercors.fr ou par téléphone, courrier postal ou électronique, ou dans un lieu où le Prestataire commercialise les Services. Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisir qui font l'objet d'un contrat « loisirs ».

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet www.campinglevercors.fr ou sur support écrit (papier ou électronique) en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions du Prestataire, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des Services.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet www.campinglevercors.fr, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 - RESERVATIONS

Le Client sélectionne sur le site ou renseigne sur tout document adressé par le Prestataire les Services qu'il désire commander.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement au Prestataire toute erreur. La Commande ne sera considérée comme définitive qu'après paiement d'un acompte et envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, par courrier électronique ou postal directement dans les locaux où le Prestataire commercialise les Services, ou par signature du contrat en cas de réservation.

Toute Commande passée sur le site internet www.campinglevercors.fr constitue la formation

d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Toute Commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée, sauf accord du Prestataire.

ARTICLE 3 - TARIFS

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet www.campinglevercors.fr, ou sur tout support d'information du Prestataire, lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en euros, HT et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Prestataire sur le site internet www.campinglevercors.fr ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.campinglevercors.fr, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix. Une facture est établie par le Prestataire et remise au Client au plus tard le lendemain du jour de son départ.

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour et elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1. ACOMPTES ET SOLDES

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le Client. Elles ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement par le Prestataire du fait d'une annulation du Client.

Locations : acompte de 30% du montant du séjour, auquel sont ajoutés les frais de réservation si existants. Le solde devra être réglé 30 jours avant la date prévue d'arrivée sous peine d'annulation du contrat locatif.

Emplacements nus : acompte de 30% du montant du séjour, ou 50% pour un séjour de 2 nuitées ou 100% pour un séjour d'une nuitée, auquel sont ajoutés les frais de réservation si existants. Le solde sera réglé à l'arrivée.

4.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues.

Le retard de paiement entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

4.3. NON-RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

Le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

Les hébergements loués pourront être occupés à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et devront être libérés pour 10h00 le jour du départ. Les emplacements nus pourront être mis à disposition

à partir de 14h00 et devront être libérés avant 12h00.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Dans les locatifs, le ménage est à la charge du locataire, il n'est pas compris dans le prix de location (sauf si option prise). Si l'état de propreté au départ n'est pas conforme à celui de l'arrivée, un montant de 90 € pourra être retenu sur le dépôt de garantie.

Il est à la charge des clients de signaler toute dégradation ou tout dysfonctionnement en début de location, dans les 24h après l'arrivée, ainsi qu'en cours de séjour. Toute dégradation non signalée de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du locataire.

Les draps et taies d'oreillers ne sont pas fournis, sauf si l'option location a été choisie. Les linges de maison et de toilette ne sont pas fournis.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes. Tout participant au séjour quel que soit son âge est considéré comme pour une personne occupante au titre des règles de capacité.

La piscine est ouverte de juin à début septembre sauf restrictions réglementaires (sécheresse, hygiène). La baignade n'est pas surveillée. Les enfants doivent obligatoirement être sous surveillance d'un adulte à intervenir rapidement en cas de danger. Pour des raisons réglementaires, les visiteurs ne sont pas autorisés à accéder à la piscine. Seuls les maillots de bain sont autorisés pour la baignade, les shorts et caleçons sont interdits.

5.2. RESERVATION DE GROUPE

Toute réservation de deux (2) locations et/ou emplacements et plus par la même personne physique ou par des personnes physiques différentes, mais se connaissant et se déplaçant ensemble aux mêmes dates de séjour, est considérée comme un groupe. Les hébergements proposés sur le Site Internet sont adressés exclusivement à la clientèle individuelle. Pour toute demande de réservation de groupe, une demande (par téléphone ou par mail) devra être formulée auprès du camping, qui se réserve le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

5.3. DÉPÔT DE GARANTIE

Pour les locations, un dépôt de garantie de 200 € est exigée du Client le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

5.4. FOURNITURE D'EAU ET D'ELECTRICITE

La fourniture de l'eau destinée à la consommation humaine est comprise dans le tarif de la location. L'électricité est fournie de manière forfaitaire : une consommation d'électricité forfaitaire journalière est incluse dans la location, cette information est transmise au client à son arrivée. Ce forfait est calculé sur une consommation raisonnable constatée sur les séjours précédents. Un relevé de compteur est effectué en début et en fin de séjour, en présence du client. En cas d'un dépassement de ce forfait lors du relevé de compteur, le camping facturera la consommation réelle au-delà du forfait, sur la base de 0,2123 €/kWh (tarif TTC en vigueur du fournisseur d'énergie du camping).

Il est strictement interdit de recharger les véhicules électriques en se branchant sur les installations électriques du terrain de camping, quelles qu'elles soient (bornes électriques, mobil-homes, sanitaires). Tout contrevenant se verra facturer la somme de 50 euros.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SEJOUR PAR LE CLIENT

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu), sauf en cas de souscription d'une assurance annulation et interruption de séjour (cf. 6.4).

6.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de personnes, le Prestataire s'efforcera d'accepter autant que possible les demandes de modification de date dans la limite des disponibilités, et ce sans préjudice des éventuels frais supplémentaires. Il s'agit dans tous les cas d'une simple obligation de moyen, le Prestataire ne pouvant garantir la disponibilité d'un emplacement ou d'un hébergement. Un supplément de prix pourra être demandé dans ces cas.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le Prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3 des présentes Conditions Générales de Vente.

6.2. RETARD ET INTERRUPTION

Une arrivée retardée ou un départ prématuré ne pourront donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

6.3. ANNULATION

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera effectué, sauf si une assurance annulation a été souscrite et que les raisons entrent dans les conditions de cette assurance.

6.4. ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SEJOUR

Une assurance annulation peut être souscrite lors de la réservation. Elle concerne les personnes inscrites au séjour. Les conditions de cette assurance sont disponibles sur simple demande ou sur le site Internet du camping www.campinglevercors.fr.

En cas d'annulation, le Client devra en informer le Prestataire et la compagnie d'assurance par écrit (mail ou courrier). En l'absence de message écrit, l'hébergement sera remis en location 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de location. Le bénéfice de la réservation sera perdu et le paiement intégral des prestations de service demeure exigé.

6.5. OPTION SERENITE (SEJOURS DE MAI A SEPTEMBRE)

Cette option permet le remboursement de la totalité des sommes versées pour des séjours de mai à septembre, sans justificatif, à condition que la demande d'annulation intervienne plus de 14 jours avant la date d'arrivée, et qu'elle soit adressée par mail au camping. Son coût est de 10 % du coût du séjour (hors frais de réservation s'ils existent, hors suppléments et hors taxe de séjour), avec un minimum de 25 euros. Les conditions de cette assurance sont disponibles sur simple demande ou sur le site Internet du camping www.campinglevercors.fr.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance

pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

7.2. ANIMAUX

Les animaux sont admis dans certains mobil-homes, sous la responsabilité de leur maître, moyennant un montant forfaitaire. Leur présence doit être validée par le Prestataire lors de la réservation. Seuls les chiens tatoués et vaccinés (1 seul par mobil-home ou emplacement) sont acceptés à condition d'être tenus en laisse et de faire leurs besoins à l'extérieur du camping. Le carnet de vaccination doit pouvoir être présenté lors de toute demande.

7.3. VISITEURS

Les visiteurs sont acceptés après accord du Prestataire en acquittant une redevance et en s'enregistrant à l'accueil. Ils doivent stationner leur véhicule à l'extérieur du camping. L'accès piscine leur est interdit pour des raisons réglementaires.

7.4. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement, à l'accueil et dans les sanitaires. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire garantit le Client, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 1 mois à compter du début de la fourniture des Services.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les Services jugés défectueux dans les meilleurs délais.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les Services fournis par l'intermédiaire du site Internet www.campinglevercors.fr du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

ARTICLE 9 – DROIT DE RETRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Dans les conditions définies par la loi Informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'interrogation, suppression et d'opposition si le traitement n'est pas indispensable à l'exécution de la commande et du séjour ainsi que de leurs suites, à l'ensemble de ses données personnelles en écrivant au Prestataire, par courrier (papier ou électronique) et en justifiant de son identité.

Les personnes concernées disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

ARTICLE 11 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet www.campinglevercors.fr est la propriété du Prestataire et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte en vue de la fourniture des Services au Client.

ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 13 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation suivant :

Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de Justice (CM2C) - 14 rue Saint Jean - 75017 Paris

Site Internet : www.cm2c.net

ARTICLE 14 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air. Le Client reconnaît les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de Commande en ligne, soit, en cas de réservation hors Internet, par tout autre moyen approprié.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site Internet www.campinglevercors.fr emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.